

2 Nieulle-sur-Seudre: "Le chemin des Marais" 7,9 km



Départ et arrivée : Place de la Mairie



D	Départ		Point de vue	B	Barrière
	Itinéraire	M	Moulin	P	Puits
	Sens de la marche	†	Edifice religieux	T	Timbre

Au départ de la Mairie, prenez à droite la rue Garesché, et continuez tout droit.

1 Au 38 rue Garesché, le logis de Feusse (privé) garde des vestiges du XV^e siècle, avec une tour d'escalier de style gothique flamboyant. Au Moyen-âge, cette seigneurie dépendait de celle de Broue.



→ Vous pouvez continuer tout droit dans un chemin. C'est la route des Marais, qui conduit en plein cœur du marais. (facultatif)
→ Prenez à gauche, la cour des Landes.

2 En saison, on y observe des oiseaux : hérons, cigognes, aigrettes... A droite, remarquez une tourette en forme d'obus, appelée localement « saloche », construite en moellons, d'une hauteur d'1,50 m environ : s'il n'est pas certain qu'elle ait servi à entreposer du sel, elle a sûrement servi de poulailler, en complément de ressources au saunier.



→ Poursuivez à gauche, dans l'impasse de la cour des Landes. Puis au stop, prenez à droite et encore à droite, rue de la Corderie. Le caractère rural de Nieulle s'affirme par la forme des maisons agricoles et de leurs dépendances formant un « querreux » (cour commune) autour d'un puits.

3 Au 32 rue de la Corderie, appréciez une maison à escalier extérieur et puits. L'escalier menait au grenier tandis que le rez-de-chaussée abritait la famille. Cette disposition est surtout courante dans l'île d'Oléron. Plus loin sur la droite, une tour de moulin à vent est visible.



→ Continuez votre chemin, et plus loin suivez la route bordée d'arbres.

4 Remarquez les cabanes d'éleveur et les barrières en bois. Les travaux d'assainissement des marais au XIX^e siècle ont encouragé le développement de l'élevage bovin. La cabane, construite sans fondation, comprenait le logement de la famille de l'éleveur et l'étable. Les cabanes ont été abandonnées dans les années 1950.

→ Ensuite, tournez à gauche rue des Aigrettes. → Continuez dans le chemin des prés qui conduit au Grand Nieulle, et au croisement de la D 118, prenez à droite. C'est la route du Port Paradis. Le petit port ostréicole étire ses quelques cabanes le long du chenal de Recolaine et offre de belles échappées dans les champs de claires, bassins où l'on affine les huîtres.

→ Revenez sur vos pas en direction du Grand Nieulle, et continuez tout droit. Puis, prenez à droite la rue du Moulin. Remarquez le Moulin de la Touche (privé) sur la droite.



→ Au stop, prenez à gauche, route des Tamaris. Ensuite, empruntez la route du Port Paradis sur votre droite, et au rond point allez tout droit. → En prenant sur votre droite, découvrez le Logis de Toucheronde.

5 Logis de Toucheronde C'est dans cette demeure bourgeoise du XVIII^e siècle qu'est né en 1754 le général François de Chasseloup Laubat, comte d'Empire. Celui-ci épouse la fille de François Fresneau, seigneur de la Gataudière, et s'installe alors dans le château de son beau-père.

→ Revenez sur vos pas, et empruntez la rue du Chemin bas, située en face. → Longez sur la gauche un petit bois touffu qui fut l'ancien cimetière protestant, dont il ne reste que quelques pierres. → La rue du Chemin bas débouche sur la rue Garesché : prenez à gauche pour rejoindre la mairie. Fin du parcours.